

« Le comité des usagers, selon la Loi sur les services de santé et les services sociaux, est le gardien du respect des droits des usagers des établissements publics »



Téléphone
450-679-5433
1-800-641-4315 #15433

Télécopieur
450-679-3731

Courriel
comité-usagers-cj16@rrss16.gouv.qc.ca



Le Centre jeunesse
de la Montérégie

**Droits et
responsabilités
des usagers**



575, rue Adoncour
Longueuil (Québec)
J4G 2M6

J'ai des droits

Droit d'être traité avec dignité et respect

Droit à des services adéquats, individualisés, adaptés aux besoins de la personne, dans sa réalité et selon sa situation

Droit d'être informé, entendu et consulté dans toute décision concernant un jeune, ce qui implique la participation des parents

Droit de donner ou de refuser son consentement sur les mesures volontaires

Droit de consulter son dossier ou d'être représenté par un avocat

Et des responsabilités...

Droit à des communications confidentielles et droit à la confidentialité concernant sa situation et son dossier

Droit d'être hébergé dans un lieu approprié

Droit d'en appeler de toutes décisions

Droit d'être assisté pour porter plainte à ces diverses instances

Droit d'être accompagné

Responsabilité de s'informer des services et des ressources existants

Responsabilité de respecter l'intervenant en tant que personne digne et intègre

Responsabilité d'être à l'écoute pour bien comprendre ce qui lui est présenté

Responsabilité d'être honnête dans ses propos

Responsabilité de collaborer au plan d'intervention

Responsabilité de demander les explications nécessaires à la bonne compréhension

Responsabilité de faire part à l'intervenant de ses insatisfactions